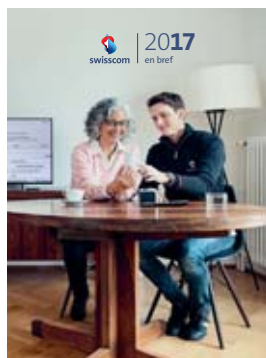
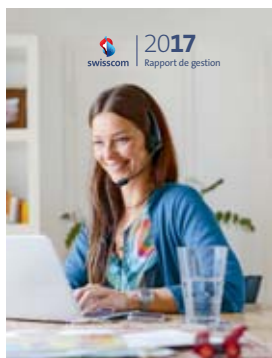




Invitation à l'Assemblée générale ordinaire

Mercredi 4 avril 2018
à 13 h 30 au Forum de Fribourg
Route du Lac 12, 1763 Granges-Paccot
Ouverture des portes: 12 h 30



Publications du compte rendu d'activité

Le rapport annuel, le rapport sur le développement durable et Swisscom en bref font partie du compte rendu d'activité 2017 de Swisscom. Ces trois publications sont disponibles en ligne à l'adresse swisscom.ch/rapport2017

Concept «Bienvenue dans le monde interconnecté»

Notre monde se caractérise par une interconnexion croissante. Cette interconnexion doit pouvoir s'appuyer sur des réseaux sûrs et performants. C'est pourquoi nous investissons depuis des années CHF 1,7 mia dans le développement, l'entretien et l'innovation liés à l'infrastructure de nos réseaux. Nous sommes très fiers de nos collaborateurs qui, jour après jour, veillent, avec énergie et passion, à ce que nos clients puissent se connecter partout et sans aucune difficulté.

Les photos du compte rendu d'activité 2017 vous offrent un regard dans les coulisses de notre activité, dans notre environnement de travail – là où se construit notre réseau et se déploie notre soutien aux clients. Il nous tient à cœur de faire ressortir les nombreuses opportunités de l'avenir interconnecté et de les exploiter conjointement avec nos clients.

Nos chaleureux remerciements à Stefanie Haag, Tiziana Conzett, Natalija B., Mona W., Edvin Caminada, Pirmin Egloff, Manuel Haag, Peter Fritschi, et à tous les enfants qui nous ont accordé du temps pour ces prises de vues.

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter au Forum de Fribourg à la 20^e Assemblée générale ordinaire de Swisscom SA afin de nous livrer ensemble à une rétrospective de l'exercice 2017.

Objectifs atteints malgré une pression accrue sur le marché

Sur un marché marqué par une concurrence d'éviction croissante, Swisscom a généré un chiffre d'affaires et un bénéfice du même ordre de grandeur que l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires net est resté stable à CHF 11 662 mio, de même que le résultat opérationnel consolidé avant amortissements (EBITDA) à CHF 4 295 mio. Le bénéfice net a pratiquement atteint le niveau de l'exercice précédent à CHF 1 568 mio.

Dans l'activité principale en Suisse, le chiffre d'affaires a fléchi, essentiellement en raison du repli du chiffre d'affaires de la téléphonie fixe et de la diminution des recettes issues des services d'itinérance à CHF 9058 mio. Un nombre croissant de clients renoncent à la téléphonie fixe, ce qui explique le recul du nombre de raccordements téléphoniques au réseau fixe, qui ont baissé de 320 000 en un an à environ 2 mio. Les premiers signes de saturation se font aussi sentir sur le marché de la communication mobile. En glissement annuel, le nombre de raccordements a très légèrement progressé de 0,4% à 6,64 mio. Néanmoins Swisscom est parvenue à stabiliser sa part de marché malgré la concurrence acharnée dans le segment de la communication mobile.

Le nombre des raccordements à haut débit s'est accru de 22 000 (+1,1%) à 2,0 mio. Swisscom TV est un vecteur clé à cet égard. Avec une part de marché de 33% (contre 32% l'année précédente), Swisscom TV est l'offre de télévision numérique favorite en Suisse. Nous en sommes fiers. Le nombre de raccordements Swisscom TV a progressé de 3,5% à 1,47 mio en un an malgré la forte concurrence des câblo-opérateurs. Au mois de novembre, la télévision favorite des Suisses a été dotée d'un système d'exploitation totalement renouvelé, appelé Entertainment OS3, avec une interface utilisateur simplifiée.

inOne: plus de 1,3 mio de clients en moins de neuf mois

Nous connaissons aussi un franc succès sur le marché avec la nouvelle offre combinée inOne: fin décembre 2017, soit neuf mois seulement après le lancement de cette ligne de produits flexible, près de 1,3 mio de clients, représentant environ 2,7 mio de raccordements, avaient opté pour elle. A ce jour, inOne est le plus grand succès que Swisscom ait jamais connu sur le marché. Le chiffre d'affaires généré par les contrats combinés a ainsi progressé de 13,4% en glissement annuel à CHF 2 837 mio.

Fastweb: forte croissance de la communication mobile

Fastweb rencontre un franc succès. Le chiffre d'affaires net a progressé de 8,3% par rapport à l'exercice précédent et atteint EUR 1944 mio. En dépit d'un marché difficile, le nombre de clients dans le domaine du haut débit s'est accru de 4,1% par rapport à l'exercice précédent à environ 2,45 mio. Dans la communication mobile également, Fastweb a tiré son épingle du jeu sur un marché en stagnation, puisque le nombre de raccordements a bondi de 58% à plus de 1 mio. Ce bond s'explique principalement par le lancement d'offres particulièrement attractives. Sur le marché très disputé des clients commerciaux, Fastweb a consolidé sa part de marché avec des prises de commandes en hausse de 31%.

Les investissements restent soutenus

En 2017, Swisscom a encore investi fortement dans son infrastructure. Si les investissements ont légèrement reculé de 1,6% à CHF 2378 mio grâce à une conception plus efficace du développement du réseau, ils représentent toujours 20,4% du chiffre d'affaires net (contre 20,8% l'exercice précédent). En 2017, 70% des investissements concernaient Swisscom en Suisse. Cette stratégie est payante: le magazine spécialisé allemand «Chip» estime que Swisscom possède le meilleur réseau et le magazine allemand «connect» a attribué à notre réseau mobile la note «exceptionnel» – soit la meilleure note parmi tous les réseaux internationaux testés.

La numérisation du réseau fixe (passage à la technologie tout IP) avance comme prévu. Aujourd'hui, plus de 2 mio de clients bénéficient déjà d'une qualité audio HD, de listes de blocage personnalisées, de l'affichage du nom du correspondant et d'un filtre automatique pour bloquer les appels publicitaires indésirables. Le passage au tout IP a commencé, début 2018, dans les principales régions de Suisse, de sorte qu'il va être possible d'aller de l'avant dans le démantèlement de l'ancienne infrastructure.

Cadre réglementaire exigeant

Swisscom a obtenu la concession de service universel pour une nouvelle durée de cinq ans. Dans ce domaine, une intervention parlementaire, visant à porter la largeur de bande minimale inscrite dans le service universel de 3 à 10 Mbit/s est pendante. Par ailleurs, de nouvelles bandes de fréquences vont être attribuées à la communication mobile en cours d'année, prérequis indispensable au lancement de la cinquième génération de téléphonie mobile (5G). Une autre condition à remplir pour le déploiement d'un réseau 5G serait l'adaptation dans une mesure raisonnable des valeurs limites prescrites par l'ORNI et des méthodes de mesure qui leur sont liées. Enfin, la révision de la loi sur les télécommunications pourrait avoir un impact négatif sur les investissements planifiés. Un changement de paradigme qui verrait le régulateur adopter une approche neutre du point de vue technologique réduirait l'attrait de tout investissement dans les infrastructures – ce qui serait préjudiciable à toute la Suisse et en particulier aux régions périphériques.

Une stratégie d'entreprise affûtée pour une croissance durable

La deuxième étape de la numérisation qui s'annonce va modifier des aspects essentiels du quotidien des particuliers et des entreprises. En tant que leader du marché, Swisscom entend forger cet avenir et séduire également ses clientes et ses clients dans le monde interconnecté. Et nous comptons croître.

Pour l'instant, nous travaillons à la bonne santé de Swisscom. Cela doit nous aider à dégager suffisamment de moyens pour les nouvelles activités commerciales malgré le recul de notre cœur de métier. Swisscom a ainsi annoncé en février 2016 qu'elle allait réduire sa base de coûts annuels en Suisse de CHF 60 mio par année d'ici 2020. Compte tenu de la pression persistante du marché dans l'activité principale ainsi que du temps et des moyens nécessaires pour lancer de nouveaux services dans les secteurs porteurs comme le cloud ou la sécurité, nous allons porter cet objectif d'économie à CHF 100 mio par année de 2018 à 2020. Nous comptons en parallèle sur des modes de travail et d'organisation agiles et plus simples et sur la conquête de nouveaux secteurs d'activité.

Repenser ou penser autrement permet de générer de la valeur ajoutée par l'innovation. Selon une étude de l'HTP St-Gall, Swisscom est la troisième société la plus innovante de Suisse. Cela ne peut que nous réjouir. Nous nous efforçons en effet toujours d'offrir de nouvelles sources d'inspiration sous forme d'idées innovantes à nos clients. Le filtre pour bloquer les appels publicitaires indésirables en est un excellent exemple. Swisscom a une longue tradition de telles idées. Il y a de nombreuses années déjà, elle a introduit des abonnements de communication mobile d'un nouveau type qui n'étaient plus facturés selon des facteurs difficilement compréhensibles tels que les volumes de données. Il aura fallu attendre Swisscom TV pour qu'une solution s'impose sur le marché, qui ne soit pas une avancée technique abstraite pour le consommateur, mais apporte une véritable valeur ajoutée. Des concepts techniques comme la «radiodiffusion basée sur IP» et le «cloud recording» ont donné naissance à un produit dont chaque client a compris la valeur ajoutée qu'il génèrait et n'a plus voulu se passer. Et cette recette peut s'appliquer à toutes les innovations. Une innovation fait mouche lorsqu'il est inutile d'expliquer sa valeur ajoutée au consommateur, car celle-ci se manifeste immédiatement de manière intuitive.

Ces facteurs de succès seront décisifs pour la deuxième étape de la numérisation également. Car celle-ci concerne désormais des applications qui façonnent notre quotidien et qui concerne, pour certaines, des domaines sensibles: le secteur de la santé, les activités financières, les démarches administratives, le domaine B2B, le secteur de l'énergie, en relation ou en concertation avec des partenaires locaux. Des études révèlent que la majorité des PME en Suisse ne se sont pas encore intéressées à la numérisation, notamment parce qu'elles n'avaient ni le temps, ni les moyens, ni le savoir-faire requis, mais aussi parce qu'elles n'ont pas vu la valeur ajoutée que celle-ci

leur apporte. Cette attitude occasionnera selon nous un reflux qui va entraîner une véritable déferlante lorsqu'il sera relâché. En tant qu'entreprise, Swisscom entend saisir les opportunités de cette future demande accrue en services IT et en faveur d'une externalisation informatique dans le cloud. Nous voyons également d'autres opportunités dans le domaine de la FinTech et des technologies disruptives comme la blockchain. Pour pouvoir exploiter le plus rapidement possible les opportunités dans ce domaine, Swisscom a fondé, en 2017, la Swisscom Blockchain SA. Parmi les premiers projets réalisés par cette société, citons la numérisation du registre du commerce de certains cantons et la création d'une plateforme internationale de négoce des droits cinématographiques et télévisuels. Quant à l'autre débouché pour des applications en ligne centralisées reposant sur la blockchain, nous l'avons – littéralement – en main. Et dans ce domaine, Swisscom pourrait se profiler comme une pionnière à l'échelon national, voire international.

Rendement de l'action

Swisscom vise une politique stable en matière de dividendes et a versé un dividende ordinaire de CHF 22 par action en avril 2017. Le cours boursier de l'action Swisscom s'est quant à lui apprécié de 13,7% durant l'exercice sous revue. Sur la base du cours de l'action fin 2016 et compte tenu de la hausse du cours, cela correspond à un rendement global de 19,4%.

Perspectives

Pour 2018, Swisscom table sur un chiffre d'affaires net d'environ CHF 11,6 mia, un EBITDA d'environ CHF 4,2 mia et des investissements inférieurs à CHF 2,4 mia. Si les objectifs sont atteints, l'entreprise envisage à nouveau de proposer à l'Assemblée générale 2019 le versement d'un dividende inchangé de CHF 22 par action au titre de l'exercice 2018. Vous voyez donc que le titre Swisscom reste toujours aussi attractif.

Un grand merci!

A une époque caractérisée par les changements fulgurants et les incertitudes, nous avons créé avec vous – chères et chers actionnaires –, mais aussi avec nos collaboratrices et collaborateurs et l'ensemble de nos clients, une entreprise qui a su se renouveler et qui a fait avancer la Suisse. Nous vous remercions du fond du cœur de votre confiance et de votre fidélité. Nous remercions également nos collaborateurs, qui s'engagent au quotidien avec passion pour Swisscom, raison pour laquelle nous tenons à leur exprimer toute notre gratitude. Dans le domaine technique, en particulier, mais aussi en termes de proximité avec les clients, notre pays est désormais un précurseur – contrairement aux années 1980 et 1990. Et nous entendons qu'il le reste. C'est pourquoi nous allons continuer d'aller de l'avant. Non pas malgré, mais en raison des incertitudes dans le monde. Parce qu'il s'apprête à faire face à de grands bouleversements. Nous voulons saisir cette opportunité. Par une Swisscom engagée, digne de confiance et curieuse.

Vous trouverez sur les pages suivantes le détail de l'ordre du jour de l'Assemblée générale et des propositions accompagnées de commentaires. Pour vous inscrire à l'Assemblée générale ou pour donner procuration, veuillez utiliser le formulaire ci-joint ou vous enregistrer sur le nouveau portail des actionnaires. Vous trouverez de plus amples informations sur ce dernier dans le document ci-joint.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation à l'Assemblée générale.

Worblaufen, le 20 février 2018

Avec nos salutations les meilleures,

Le Conseil d'administration
de Swisscom SA

A handwritten signature in blue ink, reading "Hansueli Loosli". The signature is written in a cursive style with a blue ink color.

Hansueli Loosli, président

Ordre du jour

Page

1	Compte rendu de l'exercice 2017	9
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Swisscom SA et des comptes consolidés pour l'exercice 2017	9
1.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017	9
2	Affectation du bénéfice résultant du bilan 2017 et fixation du dividende	9
3	Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	10
4	Elections au Conseil d'administration	10
4.1	Réélection de Roland Abt	10
4.2	Réélection de Valérie Berset Bircher	11
4.3	Réélection de Alain Carrupt	11
4.4	Réélection de Frank Esser	11
4.5	Réélection de Barbara Frei	12
4.6	Election de Anna Mossberg	12
4.7	Réélection de Catherine Mühlemann	13
4.8	Réélection de Hansueli Loosli	13
4.9	Réélection de Hansueli Loosli en tant que président	14
5	Elections au comité Rémunération	14
5.1	Election de Roland Abt	14
5.2	Réélection de Frank Esser	14
5.3	Réélection de Barbara Frei	14
5.4	Réélection de Hansueli Loosli	15
5.5	Réélection de Renzo Simoni	15
6	Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	15
6.1	Approbation du montant global de la rémunération 2019 versée aux membres du Conseil d'administration	15
6.2	Approbation du montant global de la rémunération 2019 versée aux membres de la Direction du groupe	16
7	Réélection du représentant indépendant	18
8	Réélection de l'organe de révision	19
	Organisation	20
	Information sur l'accès	23

Propositions et commentaires

1 **Compte rendu de l'exercice 2017**

1.1 **Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Swisscom SA et des comptes consolidés pour l'exercice 2017**

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels de Swisscom SA et les comptes consolidés pour l'exercice 2017.

1.2 **Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2017**

Proposition

Le Conseil d'administration propose de prendre acte favorable du rapport de rémunération 2017 dans le cadre d'un vote consultatif.

Commentaires

Le rapport de rémunération (pages 83 à 93 du rapport de gestion 2017) présente les compétences en matière de décision ainsi que les principes et éléments des rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction du groupe. Dans ce rapport figurent les rémunérations dont ont bénéficié au cours de l'exercice les membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe ainsi que leur détention d'actions au sein de Swisscom SA. Un vote consultatif indicatif aura lieu pour approuver le rapport.

2 **Affectation du bénéfice résultant du bilan 2017 et fixation du dividende**

> Report de l'exercice précédent	CHF	5042 mio
> Bénéfice net 2017	CHF	197 mio
> Variation parts capitaux propres	CHF	1 mio
Total du bénéfice résultant du bilan 2017	CHF	5240 mio

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice résultant du bilan comme suit:

> Dividende de CHF 22 par action sur 51 801 319 actions	CHF	1140 mio
> Report sur les nouveaux comptes	CHF	4100 mio

Aucun dividende ne sera versé sur les actions détenues par Swisscom SA.

Commentaires

Le Conseil d'administration propose que l'Assemblée générale accorde un dividende brut de CHF 22 par action (exercice précédent: CHF 22). Le total des dividendes de

l'ordre de CHF 1140 millions se base sur un portefeuille de 51 801 319 actions donnant droit au versement de dividendes (état au 31 décembre 2017). Dans la mesure où l'Assemblée générale approuve cette proposition, un dividende net de CHF 14.30 par action sera versé le 10 avril 2018 après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35%. Le dernier jour de négoce donnant droit à l'obtention de dividendes est le 5 avril 2018. A partir du 6 avril 2018, les actions sont traitées ex-dividendes.

3 Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe

Proposition

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe pour l'exercice 2017.

4 Elections au Conseil d'administration

Le mandat d'un an de tous les membres du Conseil d'administration arrive à échéance lors de l'Assemblée générale 2018. Theophil Schlatter quittera le Conseil d'administration à cette date. Le Conseil d'administration adresse ses plus vifs remerciements à Theophil Schlatter pour son engagement de longue date au sein de Swisscom. Pour le remplacer, le Conseil d'administration propose d'élire Anna Mossberg. L'ensemble des autres membres à élire par l'Assemblée générale se présentent pour leur réélection. Afin d'assurer une planification optimale de la relève, le Conseil d'administration propose à nouveau la réélection de Catherine Mühlemann, bien qu'elle atteigne, à la date de l'Assemblée générale, la durée de mandat de douze ans. Les élections seront menées individuellement. Le représentant de la Confédération, Renzo Simoni, n'est pas élu par l'Assemblée générale mais délégué par le Conseil fédéral. Pour de plus amples informations sur les membres actuels du Conseil d'administration, notamment leurs mandats et autres activités significatives, nous renvoyons au chapitre Gouvernement d'entreprise, chiffre 4, du rapport de gestion 2017.

4.1 Réélection de Roland Abt



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Roland Abt comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Roland Abt (1957), docteur en économie, de nationalité suisse, est un expert financier reconnu. Il a été élu au Conseil d'administration en avril 2016 et participe au comité Révision depuis le début de l'année 2017. Entre 1996 et 2016, Roland Abt a travaillé pour le Groupe Georg Fischer, notamment en tant que directeur financier et membre

de la direction à partir de 2004. Il exerce quatre autres mandats de Conseil d'administration, dont un dans une entreprise cotée en Bourse.

4.2 **Réélection de Valérie Berset Bircher**



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Valérie Berset Bircher comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Valérie Berset Bircher (1976), docteur en droit, est de nationalité suisse. Depuis avril 2016, elle est représentante du personnel au sein du Conseil d'administration et membre du comité Révision.

Valérie Berset Bircher est à titre principal et depuis 2007 cheffe suppléante des Affaires internationales du travail pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

4.3 **Réélection de Alain Carrupt**



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Alain Carrupt comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Alain Carrupt (1955) est de nationalité suisse. Après sa maturité en économie, il a suivi un grand nombre de formations de perfectionnement. Depuis avril 2016, il est représentant du personnel au sein du Conseil d'administration et membre du comité Finances. Alain Carrupt a commencé à travailler au service d'associations du personnel en 1994 et a occupé en dernier lieu le poste de président du syndicat syndicom jusqu'en février 2016.

4.4 **Réélection de Frank Esser**



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Frank Esser comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Frank Esser (1958), diplômé d'employé de commerce et doctorat en sciences politiques, est de nationalité allemande. Il est membre du Conseil d'administration et du comité Finances depuis 2014. Il préside le comité Finances et est membre du comité Rémunération depuis 2016. Frank Esser a été directeur général de la Société française du radiotéléphone (SFR) et membre du directoire du groupe Vivendi jusqu'en 2012. Il exerce aujourd'hui deux autres mandats dans des entreprises cotées en Bourse.

4.5 *Réélection de Barbara Frei*



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Barbara Frei comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Barbara Frei (1970), docteur sc. techn. et MBA IMD, est de nationalité suisse. Membre du Conseil d'administration depuis 2012, elle était aussi membre du comité Finances jusqu'à fin 2013. Depuis 2014, elle dirige le comité Rémunération. Barbara Frei a exercé de 1998 à 2016 différentes fonctions dirigeantes au sein du groupe ABB. Depuis décembre 2016, elle est présidente du Groupe Schneider Electric, Paris, pour la zone Allemagne, Autriche et Suisse. Dans le cadre de cette fonction, elle exerce plusieurs mandats.

4.6 *Election de Anna Mossberg*



Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Anna Mossberg comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Anna Mossberg (1972) est de nationalité suédoise. Elle possède un Master of Science, Industrial Engineering & Management de la Technical University Lulea, Suède, et un diplôme en Executive Management for Growing Companies de la Stanford Business School Palo Alto, USA.

Depuis août 2015, Anna Mossberg est chargée de la numérisation dans plusieurs branches en tant que membre de l'équipe de direction de Google Suède et en tant que cheffe de secteur. Elle quittera l'entreprise au début mars 2018. De 2012 à fin 2014, elle a été responsable de tous les nouveaux produits numériques de Deutsche

Telekom AG en tant que Senior Vice President Strategy. En 2011, elle a conseillé Stanley Securities AB en tant que Senior Advisor et, en 2010, elle a dirigé le fournisseur d'accès Internet suédois Bahnhof AB en tant que CEO. Anna Mossberg a acquis une grande partie de son expérience de 1996 à 2010 auprès du groupe de télécommunication suédois Telia. Elle y a occupé différentes fonctions dans plusieurs pays, notamment en tant que Vice President et Head of Business & Product Management, Head of Internet, Consumer Segment et Director Data Services, Product & Services. Dans le cadre de sa longue activité auprès de TeliaSonera, Anna Mossberg était également membre de plusieurs conseils d'administration.

Actuellement, Anna Mossberg assume un autre mandat de membre de conseil d'administration auprès de Husman Hagberg AB, Suède. Elle est en outre proposée à l'élection au Conseil d'administration de la société cotée en Bourse Swedbank (Suède). Grâce à sa vaste expérience en tant que cadre dirigeant dans les branches de la télécommunication et de l'informatique ainsi qu'à ses connaissances approfondies des services basés sur Internet et de la numérisation, elle renforce de manière idéale le Conseil d'administration de Swisscom.

4.7 **Réélection de Catherine Mühlemann**



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Catherine Mühlemann comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Catherine Mühlemann (1966), lic. phil. I, est de nationalité suisse et membre depuis 2006 du Conseil d'administration et du comité Finances. Depuis 1994, elle occupe des fonctions dirigeantes dans différentes entreprises du domaine des médias; depuis 2008, elle est associée d'Andmann Media Holding GmbH à Baar, dont elle était propriétaire jusqu'à fin 2012. Catherine Mühlemann exerce trois autres mandats, dont l'un dans une entreprise cotée en Bourse.

4.8 **Réélection de Hansueli Loosli**



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli comme membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Hansueli Loosli (1955), diplômé fédéral d'expert en finance et controlling, est de nationalité suisse. Depuis 2009, il est membre du Conseil d'administration, dont il est le président depuis le 1^{er} septembre 2011. Il dirige le comité Nomination constitué ad hoc et est membre du comité Révision, du comité Finances et du comité Rémunération. Au sein du comité Rémunération, il occupe une fonction de conseil sans droit de vote. Hansueli Loosli préside le Conseil d'administration de l'actuel Groupe Coop Société Coopérative et d'autres sociétés du Groupe Coop (dont une entreprise cotée en Bourse). En dehors du Groupe Coop, il exerce un autre mandat.

4.9 Réélection de Hansueli Loosli en tant que président

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli en tant que président du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5 Elections au comité Rémunération

Le Conseil d'administration propose de nommer à nouveau Barbara Frei à la présidence du comité Rémunération, dans la mesure où elle est réélue par l'Assemblée générale.

5.1 Election de Roland Abt

Proposition

Le Conseil d'administration propose d'élire Roland Abt au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2 Réélection de Frank Esser

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Frank Esser au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.3 Réélection de Barbara Frei

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Barbara Frei au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.4 Réélection de Hansueli Loosli

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Hansueli Loosli comme membre du comité Rémunération sans droit de vote pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.5 Réélection de Renzo Simoni



Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire Renzo Simoni au comité Rémunération pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Renzo Simoni (1961), docteur sc. techn. et ingénieur en génie civil de l'EPF, est de nationalité suisse. Il est représentant de la Confédération au Conseil d'administration et membre des comités Finances et Rémunération depuis 2017. De 2007 à 2017, il a été président directeur général d'AlpTransit Gotthard SA. Il exerce aujourd'hui un autre mandat.

6 Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe

6.1 Approbation du montant global de la rémunération 2019 versée aux membres du Conseil d'administration

Proposition

Pour la rémunération des membres du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de CHF 2,5 millions.

Commentaires

Le montant global maximal proposé de CHF 2,5 millions correspond à la rémunération de neuf membres du Conseil d'administration. Ce montant reste inchangé par rapport au montant global approuvé par l'Assemblée générale pour 2018.

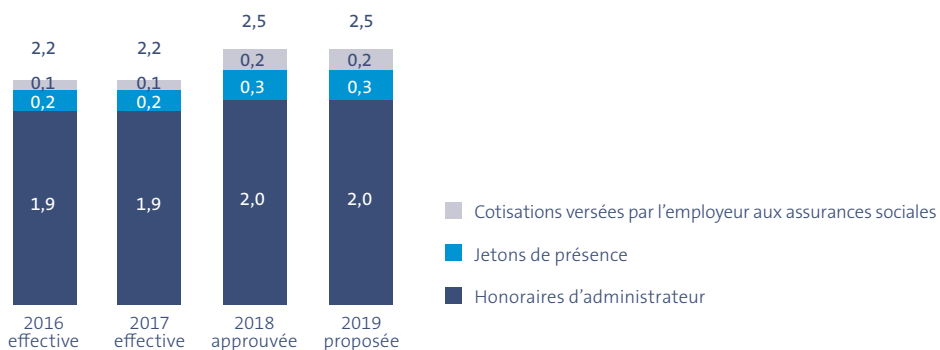
Le montant global se compose selon toutes prévisions de la manière suivante pour les différentes composantes de la rémunération:

- > Honoraires d'administrateur (honoraires de base et suppléments de fonction): CHF 2,0 millions.
- > Jetons de présence: CHF 0,3 million.
- > Cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales: CHF 0,2 million.

Les rémunérations effectivement versées seront publiées dans le rapport de rémunération au titre de l'exercice 2019 et feront l'objet d'un vote consultatif lors de l'Assemblée générale en 2020.

Le graphique ci-dessous illustre le montant global proposé de la rémunération pour 2019 par rapport à la rémunération approuvée pour 2018 et la rémunération effective pour 2016 et 2017.

Rémunération au Conseil d'administration 2016-2019 (en mio de CHF)



6.2 Approbation du montant global de la rémunération 2019 versée aux membres de la Direction du groupe

Proposition

Pour la rémunération des membres de la Direction du groupe au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'administration propose d'approuver le montant global maximal de CHF 9,7 millions.

Commentaires

Le montant global maximal de CHF 9,7 millions correspond à la rémunération de sept membres de la Direction du groupe. Ce montant reste inchangé par rapport au montant global approuvé par l'Assemblée générale pour 2018.

Le montant global se compose selon toutes prévisions de la manière suivante pour les différentes composantes de la rémunération:

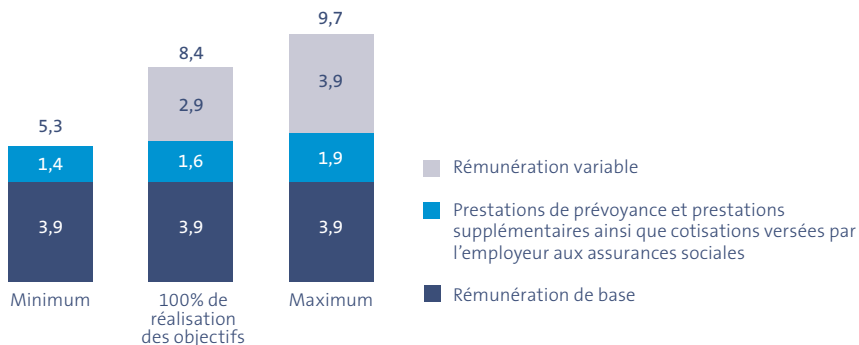
- Rémunération de base: CHF 3,9 millions. Ce montant correspond à la rémunération de base prévue dans le montant global approuvé par l'Assemblée générale pour 2018. Le montant global pour 2018 comprend une augmentation possible de 4% de la rémunération de base par rapport à 2017. Aucune autre augmenta-

tion n'est proposée pour 2019. En règle générale, la rémunération individuelle de chaque membre de la Direction du groupe est revue tous les trois ans à compter de l'engagement. L'augmentation effective de la rémunération de base de chaque membre de la Direction du groupe par le Conseil d'administration dépend en particulier de l'appréciation de la valeur de marché de la fonction considérée sur la base de comparaisons de marché, ainsi que de la prestation individuelle. Le Conseil d'administration déterminera fin 2018 la rémunération de base pour 2019.

- > Rémunération variable liée au résultat: CHF 3,9 millions en cas de dépassement maximal de tous les objectifs par chacun des membres de la Direction du groupe. Si les objectifs sont dépassés, la rémunération variable liée au résultat peut atteindre au maximum 100% de la rémunération de base. Par rapport à la rémunération variable maximale possible pour 2018, il n'en résulte aucune augmentation.
- > Prestations de prévoyance et prestations supplémentaires ainsi que cotisations versées par l'employeur aux assurances sociales: CHF 1,9 million. Ce montant englobe les obligations légales et contractuelles maximales de l'employeur pour les prestations de prévoyance, les prestations supplémentaires et les cotisations aux assurances sociales. Le montant des obligations effectives dépend notamment des rémunérations de base effectivement versées et des rémunérations variables, de la structure d'âge des membres de la Direction du groupe et des taux de cotisation d'assurance.

Le graphique ci-dessous représente les rémunérations prévues sous le montant global proposé qui sont envisageables dans les scénarios de «non réalisation» (minimum), de réalisation à 100% et de dépassement maximal (maximum) des objectifs.

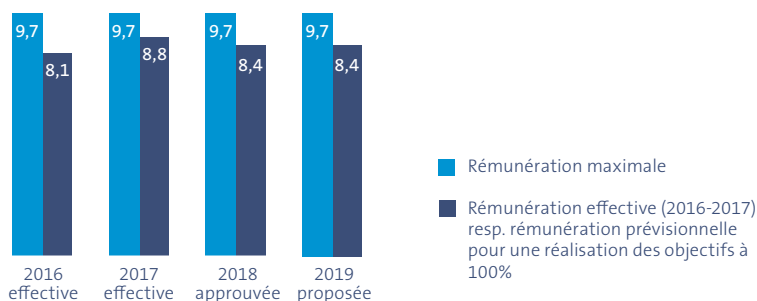
Scénarios de rémunération à la Direction du groupe en 2019 (en mio de CHF)



En cas de réalisation des objectifs à hauteur de 100%, la rémunération globale prévisionnelle sera de CHF 8,4 millions en 2019 (comme en 2018). Elle résulte d'une rémunération de base fixe prévisionnelle de CHF 3,9 millions, d'une rémunération variable prévisionnelle de CHF 2,9 millions et d'un montant prévisionnel de CHF 1,6 million pour les prestations de prévoyance, les prestations supplémentaires et les cotisations aux assurances sociales.

Au cours des années passées, les objectifs n'ont jamais été dépassés au point d'atteindre la rémunération maximale possible. Le graphique ci-dessous représente la rémunération globale effectivement versée les années passées et la rémunération globale prévisionnelle pour une réalisation des objectifs à hauteur de 100% en 2018 et en 2019 par rapport à la rémunération maximale possible.

Rémunération à la Direction du groupe par rapport aux montants maximaux 2016-2019 (en mio de CHF)



Les rémunérations effectivement versées seront publiées dans le rapport de rémunération au titre de l'exercice 2019 et feront l'objet d'un vote consultatif lors de l'Assemblée générale en 2020.

7 Réélection du représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte à Zurich comme représentant indépendant pour un mandat allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Commentaires

Les associés du cabinet d'avocats Reber Rechtsanwälte et les autres personnes impliquées dans l'exercice de la fonction de représentant indépendant répondent aux exigences légales en matière d'indépendance. Swisscom entretient avec les personnes

impliquées des relations clients usuelles pour des prestations de service en matière de télécommunications. Ces dernières sont traitées aux mêmes conditions que pour tout autre tiers. Il n'existe pas de relations contractuelles ou d'autres relations susceptibles de nuire à l'indépendance des personnes impliquées. Le cabinet d'avocats Reber Rechtsanwältin a confirmé disposer de l'indépendance nécessaire pour l'exercice du mandat qui lui est confié.

8 Réélection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration propose de réélire la société KPMG SA, à Muri près de Berne, comme organe de révision pour l'exercice 2018.

Commentaires

La société KPMG est enregistrée auprès de l'autorité fédérale de surveillance en matière de révision en tant qu'entreprise de révision soumise à la surveillance de l'Etat et a confirmé à Swisscom qu'elle répondait aux exigences légales en matière d'indépendance. Elle exerce ce mandat pour Swisscom depuis le 1^{er} janvier 2004. Pour de plus amples informations sur l'organe de révision, en particulier sur le réviseur responsable et sur les honoraires, nous renvoyons au chapitre Gouvernement d'entreprise, chiffre 9, du rapport de gestion 2017.

Organisation

> Rapport de gestion

Le rapport de gestion 2017, qui comprend également le rapport de rémunération et les rapports de l'organe de révision, peut être consulté sur place au siège de Swisscom SA (Alte Tiefenaustrasse 6, 3048 Worblaufen). Il peut également être consulté en ligne à l'adresse www.swisscom.ch/rapport2017, ou commandé au moyen du formulaire d'inscription ci-joint ou par le biais du portail des actionnaires (veuillez cocher la case correspondante).

> Droit de vote

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date du 28 mars 2018 à 16 h 00 (HEC) jouissent du droit de vote à l'Assemblée générale.

> Carte d'admission et documents de vote

La carte d'admission et les documents de vote peuvent être commandés au moyen du formulaire d'inscription ou par le biais du portail des actionnaires. Ils seront envoyés entre le 8 et le 28 mars 2018. Si vous ne recevez pas les documents en temps utile, vous pouvez vous les procurer avant le début de l'Assemblée générale au guichet d'information (GV-Desk) sur présentation de votre carte d'identité. Les cartes d'admission déjà émises perdent leur validité si les actions correspondantes sont vendues avant la tenue de l'Assemblée générale et si la vente de ces actions figure au registre des actions.

> Représentation

Les actionnaires peuvent se faire représenter

a) par une autre actionnaire détentrice du droit de vote ou un autre actionnaire détenteur du droit de vote;

b) par le représentant indépendant Reber Rechtsanwälte, case postale, 8034 Zurich.

La procuration peut être donnée par écrit avec le bulletin d'inscription ci-joint, avec la carte d'admission ou par voie électronique sur le portail des actionnaires.

Si un actionnaire donne des instructions tant par voie électronique via le portail des actionnaires que par écrit, seules les instructions données par voie électronique seront prises en considération. Celles-ci peuvent être modifiées à tout moment jusqu'au 2 avril 2018, 23 h 59 (HEC).

La représentation des actionnaires par un membre d'un organe de la société ou par un dépositaire est interdite.

> **Interprétation**

L'Assemblée générale se tient en langue allemande avec interprétation simultanée en français et en anglais.

> **Diffusion sur Internet**

L'Assemblée générale est diffusée en direct sur Internet à l'adresse www.swisscom.ch/assembleegenerale.

> **Procès-verbal**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale sera publié sur Internet à l'adresse www.swisscom.ch/assembleegenerale et peut être consulté au siège de Swisscom SA.

> **Collation**

A l'issue de l'Assemblée générale, nous invitons tous les participants à une collation.

> **Contact**

Pour plus d'informations sur l'Assemblée générale

Téléphone: 0800 800 512 (gratuit en Suisse)

E-mail: gvswisscom18@computershare.ch

www.swisscom.ch/assembleegenerale

Pour les changements d'adresse

Téléphone: +41 (0)62 205 77 08

E-mail: gvswisscom18@computershare.ch

Annexes

- > Enveloppe-réponse (au registre des actions de Computershare Suisse SA, Olten)
- > Inscription avec formulaire de procuration et d'instructions
- > Informations et données d'accès relatives au portail des actionnaires

Information sur l'accès

> Accès par les transports publics

Le 4 avril 2018, des navettes vous amèneront gratuitement de la gare de Fribourg jusqu'au Forum de Fribourg et retour.

Dans la gare de Fribourg, veuillez suivre le guidage visiteurs jusqu'à la gare routière, quai n° 25, où des navettes portant l'inscription «Swisscom SA – Forum de Fribourg» vous attendront.

Entre 11 h 00 et 13 h 30, les bus se rendront au Forum de Fribourg à intervalles réguliers (durée du trajet: env. 8 minutes). En cas de contrôle, présentez votre invitation / carte d'admission à l'Assemblée générale.

A l'issue de l'Assemblée générale, les navettes circuleront toutes les 10 minutes, entre 16 h 00 et 19 h 00, depuis le Forum de Fribourg jusqu'à la gare de Fribourg. De plus, un bus circulera à 19 h 30 et à 20 h 00 (dernier voyage).

> Accès au moyen d'un véhicule privé

Le Forum de Fribourg est situé à 300 mètres de la sortie d'autoroute n° 8 (A12) «Fribourg Nord». Des places de stationnement payantes sont disponibles dans l'enceinte du centre.

